

s'attacher à elle par des liens indissolubles et suivre ses conseils.

Alors, du moins, elle n'aurait pas tué Caroline de St. Castin ! Elle ne serait pas devenue la femme d'un homme qu'elle haïssait ! Elle n'aurait point profané l'amour !...

Après la chute de la colonie, elle voulut se rendre en France pour tenter la fortune sur un théâtre plus grand ; mais la Pompadour lui défendit, sous les peines les plus sévères, de mettre à exécution ce hardi projet.

Elle s'irrita, mais ne s'exposa point. Elle se vengea en se moquant de la royale maîtresse, et en se vantant de l'avoir fait trembler par ses charmes et son esprit.

## XVI.

Les vieillards de la dernière génération se rappelaient d'avoir vu passer, quand ils étaient tout petits, les splendides équipages de madame de Péan, dans l'avenue ombreuse de Ste Foye. Et les gens d'alors qui se faisaient vieux hochaient la tête en la regardant, et disaient bien des choses ; mais nul ne savait le terrible secret qu'elle cachait au fond de son cœur !

## XVII.

La destinée de la Corriveau fut terrible.

La Corriveau ne fut point indiscreète et ne trahit jamais sa brillante complice, grâce à l'or dont elle fut gorgée, et à la peur de tomber elle-même entre les mains de la justice.

Un jour d'été, dans l'année qui suivit la conquête, le bonhomme Dodier fut trouvé mort dans sa maison. Fanchon, qui soupçonnait un crime, ne se gêna pas pour parler, et donna l'éveil. Une enquête eut lieu et l'on découvrit qu'une main meurtrière avait coulé du plomb fondu dans l'oreille du défunt.

La Corriveau fut arrêtée.

Une cour de justice spéciale fut aussitôt formée, qui siégea dans le grand parloir des Ursulines, où